

Inov'r N Nettoyant sols et surfaces neutre universel

Nettoyant polyvalent utilisable sur tout type de support lavable : sols et surfaces y compris en milieu alimentaire. Agréablement parfumé. Parfums agrume et floral. Nettoie et dégraisse sans laisser de trace. Peu moussant, il peut s'utiliser en autolaveuse. Produit possédant le label écologique de l'Union Européenne accordé aux produits qui satisfont aux exigences environnementales sous le numéro d'enregistrement :

Mode d'emploi

Dosage d'utilisation : 0,5 %.

Doser à l'aide d'un tube doseur fourni, soit 20 ml pour un seau de 4L. Appliquer la solution sur la surface ou le sol, broser si nécessaire. Augmenter le dosage d'utilisation à 1 % dans le cas de surfaces très sales, soit 40 ml pour un seau de 4L.

Inutile de rincer, sauf dans le cas de surfaces pouvant être en contact de denrées alimentaires.

Appliquer le dosage le plus juste et la température la plus basse recommandée afin de faire baisser autant que possible la consommation d'énergie et d'eau et de réduire la pollution de l'eau.

Conditionnements

- carton de 12 flacons de 1L.
- carton de 12 flacons doseur de 1L.
- carton de 4 bidons de 5L.
- ecopack de 5L.
- carton de 250 doses de 20 ml (parfum agrume)

Données techniques

- ▶ Aspect : liquide limpide vert
- ▶ pH 7,5 - 8,5
- ▶ Densité : 0,99 - 1,01

Précautions

Produit réservé à un usage professionnel.

Éviter les projections oculaires.

Recycler ou éliminer l'emballage conformément aux législations en vigueur.

Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle (voir les sections 3 et 8).

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail.

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

25-09-19 Ind. 1

